

# AVIS D’AFFICHAGE

## relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-47 et L5211-48 du code général des collectivités territoriales, le public est informé des délibérations suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération  
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)  
Conseil d’Agglomération réuni en date du 15 mars 2021, 103 membres en  
exercice  
Présidé par Fabian JORDAN**

**(Convocation envoyée le 9 mars 2021)**

### COMPTE RENDU SUCCINCT

**PRESENTS (93)** : Mme AGUDO-PEREZ, Mme BAECHEL (sauf points 16° et 23°), M. BEHE, M. BELLONI (sauf points 9° et 25°), M. BERGDOLL (sauf points 2° et 12°), M. BEYAZ, M. BITSCHENE, M. BLANQUIN, (sauf points 1°, 5°, 7° et 8°), Mme BOESCH, Mme BONI DA SILVA, Mme BOUAMAIED (à partir du point 14°, n’a pas voté les points 14°, 15°, 16° et 17°), M. BOUILLÉ (sauf point 18°), Mme BUCHERT (sauf points 11° et 20°), M. BUX (jusqu’au point 13° compris), M. CAUSER, M. CHAPATTE (sauf point 18°), M. CHÉRAY (jusqu’au point 27° compris, sauf point 24°, puis pour le point 30°), M. COLOM, Mme CORMIER (sauf points 17° et 21°), M. COUCHOT, Mme DHALLENNE (sauf point 25°), M. D’ORELLI (à partir du point 2°, sauf points 6°, 9° et 28°), Mme DUPONT-DUFEUTRELLE, M. DUSSOURD (jusqu’au point 10° compris), M. EHRET (sauf point 14°), Mme EL HAJJAJI, M. ENGASSER (jusqu’au point 3° compris, puis à partir du point 5°, sauf points 11° et 27°), Mme FAUROUX-ZELLER (sauf points 1°, 13°, 14°, 18°, 19°, 20° et 23°), M. FUCHS (à partir du point 4°), M. GERARDIN (jusqu’au point 28° compris, sauf points 1°, 4°, 5°, 10°, 15°, 18°, 21° et 22°), Mme GOBILLON, M. GOEPFERT (à partir du point 4° et jusqu’au point 23° compris, n’a pas voté le point 23°), Mme GOLDSTEIN (jusqu’au point 29° compris, sauf point 24°), M. GREILSAMMER, M. HAGENBACH (sauf points 14° et 26°), M. HAYE (à partir du point 6°, sauf points 13°, 15° et 26°), M. HILLMEYER (à partir du point 2°, sauf point 9°), M. HOMÉ (à partir du point 2° et jusqu’au point 18° compris, puis à partir du point 20°), M. HORTER, Mme HOTTINGER, Mme JENN (à partir du point 5°, sauf point 19°, n’a pas voté les points 5° et 6°), M. JORDAN, M. JULIEN (sauf points 1° et 19°), M. JUNG, Mme KEMPF, M. KRZEMINSKI, M. LAUGEL (jusqu’au point 15° compris, puis à partir du point 17°, sauf points 18° et 20°), M. LECONTE, Mme LIERMANN (sauf point 26°), M. LIPP, M. LOGEL (sauf points 14°, 18° et 21°), M. LOISEL, Mme LUTOLF-CAMORALI, Mme LUTZ (jusqu’au point 25° compris, sauf point 2°), Mme MATHIEU-BECHT, Mme MEHLEN (à partir du point 2° et jusqu’au point 20° compris), M. MENSCH (sauf point 1°, du point 4° au point 24° compris et du point 26° au point 30° compris), Mme MEYER, Mme MILLION (à partir du point 4°, sauf points 22° et 27°), Mme MIMAUD, M. MINERY (sauf point 17°), M. MOR, Mme MOTTE (sauf points 9°, 13°, 17°, 22°, 27° et 28°), M. NEUMANN, M. NICOLAS (sauf point 24°), M. OBERLIN (sauf points 12°, 15° et 24°), M. ONIMUS, M. PAUVERT (sauf points 27 et 28°), M. QUIN (sauf points 4°, 13°, 25° et 29°), Mme RAPP, Mme RENCK, M. RICHARD, M. RICHE, M. RIFF, Mme RISSER (jusqu’au point 22° compris, sauf points 11° et 12°), Mme RITZ, M. ROTNER (à partir du point 2° et jusqu’au point 9° compris, puis à partir du point 25° et jusqu’au point 28° compris), M. SALZE, Mme SCHELL (sauf points 7°, 11°, 12°, du point 16° au point 19° compris, du point 21° au point 25° compris, points 29° et 30°), M. SCHILDKNECHT, M. SCHILLINGER (jusqu’au point 29° compris, sauf point 23°), M. SIMEONI, Mme SORNIN (sauf points 18° et 22°), M. STEGER (sauf point 22°), M. STURCHLER, Mme TALLEUX, M. TORANELLI (sauf point 25°), M. TRIMAILLE (à partir du point 4° et jusqu’au point 15° compris, sauf point 10°, n’a pas voté les points 13°, 14° et 15°), M. VIOLA (sauf points 15° et 21°), M. WEISBECK (sauf points 5°, 29° et 30°), M. WOLFF (sauf point 1°), Mme ZELLER (sauf points 5°, 6°, 10° et 23°) et M. ZIMMERMANN (sauf points 14° et 24°).

**EXCUSES / ABSENTS (3)** : M. BECHT, M. PULEDDA et Mme SCHWEITZER.

**PROCURATIONS (7)** : Mme CORNEILLE à M. COUCHOT, Mme GENSBEITEL à Mme BAECHTEL, M. GUTH à M. LOGEL, Mme GOETZ à M. NICOLAS, Mme HERZOG à M. NEUMANN, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK à Mme BONI DA SILVA et Mme SUAREZ à Mme RISSER.

*Procurations temporaires* : Mme BOUAMAIED à Mme SORNIN (jusqu'au point 17° compris), M. HAYE à Mme BAECHTEL (jusqu'au 5° compris), Mme LUTZ à M. BOUILLÉ (à partir du point 26°), Mme JENN à Mme MEHLEN (jusqu'au point 4° compris) et Mme MEHLEN à M. NEUMANN (à partir du point 21°).

## **Le Conseil d'Agglomération a adopté les délibérations suivantes :**

- 1° Désignation du secrétaire de séance
- M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 2° Approbation des procès-verbaux des 23 novembre 2020 et 14 décembre 2020 (3412)
- Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 3° Projet de délibération n°254C Information du Conseil d'agglomération sur les délibérations et décisions prises par délégation (3412)
- Le Conseil d'agglomération prend acte des délibérations et décisions prises par délégation.

## **FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES**

### **- Finances**

- 4° Projet de délibération n°278C Budget principal et budgets annexes : vote du budget primitif 2021 (311)
- La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
- 5° Projet de délibération n°270C Budget annexe des transports urbains : imputation d'avance remboursable en section de fonctionnement (31)
- La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
- 6° Projet de délibération n°64C Fiscalité directe locale : vote des taux pour 2021 (313)
- La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- 7° Projet de délibération n°276C Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) : fixation du produit au titre de l'année 2021 (313)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 8° Projet de délibération n°277C Détermination des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées (313)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **- Administration générale**

- 9° Projet de délibération n°285C Désignation des délégués communautaires au sein des organismes et associations divers - délibération complémentaire (3412)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 10° Projet de délibération n°295C SAEML Maison du Territoire : modification des statuts et approbation du pacte d'actionnaires (06)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- 11° Projet de délibération n°298C Pacte de gouvernance : approbation du projet soumis aux communes membres de Mulhouse Alsace Agglomération (06)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

## **UN TERRITOIRE ATTRACTIF : EMPLOI, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**

### **- Emploi**

- 12° Projet de délibération n°265C Association Réagir : attribution de la subvention 2021 (522)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

13° Projet de délibération n°266C Association Sémaphore Mulhouse Sud Alsace : attribution de la subvention 2021 (522)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

14° Projet de délibération n°264C Association E2C 68 (Ecole de la deuxième chance) - attribution d'une subvention pour l'année 2021 (522)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

15° Projet de délibération n°263C Association Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne (MEF Mulhouse Sud Alsace) : attribution d'une subvention pour l'année 2021 (522)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

#### **- Attractivité, développement touristique et culturel**

16° Projet de délibération n°291C Délégation de service public pour l'exploitation de l'Auberge et de la restauration intérieure du Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse : avenant n° 3 (3512)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, AU SERVICE DE SES HABITANTS : ENFANCE, CITOYENNETÉ, SPORT, HANDICAP, SENIORS, HABITAT-LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE**

#### **- Enfance**

17° Projet de délibération n°290C Délégations de service public pour l'exploitation des sites petite enfance, périscolaires et extrascolaires sur les communes de Bollwiller, Kingersheim, Dietwiller, Habsheim et Pfastatt - engagement de la procédure (2234)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

18° Projet de délibération n°300C Délégations de service public pour l'exploitation des sites périscolaires et extrascolaires sur les communes de Kingersheim, Dietwiller, Habsheim et Pfastatt : constitution de groupements d'autorités concédantes (2234)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **- Sport**

19° Projet de délibération n°253C Jeux Olympiques 2024 : convention de partenariat 2021 et 2022 entre la Fédération Française de Volley-ball, m2A et la ville de Mulhouse (243)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

20° Projet de délibération n°292C Achat de denrées alimentaires pour le Centre Sportif Régional Alsace (CSRA) : adhésion au groupement d'achats Bartholdi et désignation d'un représentant au sein du groupement (241)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **- Habitat-Logement**

21° Projet de délibération n°275C Plan Initiative Copropriétés - quartier des Coteaux : approbation du plan de sauvegarde de la copropriété Eugène Delacroix (535)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

22° Projet de délibération n°282C Logement d'abord : convention de partenariat avec APPUIS et ALEOS (535)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

## **UN TERRITOIRE RESPONSABLE : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, TRANSPORT ET URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

### **- Transport**

- 23° Projet de délibération n°262C Convention pour la gestion de chemins agricoles supports d'un itinéraire cyclable sur les territoires de Hombourg et Petit Landau (5412)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **- Urbanisme et aménagement**

- 24° Projet de délibération n°296C Plan Local d'Urbanisme de Pulversheim : définition des objectifs poursuivis par la révision (532)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 25° Projet de délibération n°289C Règlement Local de Publicité intercommunal de Mulhouse Alsace Agglomération : débat sur les orientations générales (532)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 26° Projet de délibération n°250C Morschwiller-le-Bas - approbation du règlement local de publicité (RLP) (532)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **- Environnement et énergie**

- 27° Projet de délibération n°286C Biodiversité et environnement - approbation du programme d'actions 2021, du projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage m2A/communes et versement de subventions (401)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 28° Projet de délibération n°294C Dissolution du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Schlierbach et environs (06)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

29° Projet de délibération n°306C Compétence eau : signature d'une convention de gestion à la commune de Dietwiller (06)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

30° Vœu

Garantir la sécurité de la population face aux risques industriels liés au stockage et à la fabrication d'ammonitrates dans la zone d'Ottmarsheim (vœu déposé le 3 mars 2021 par Nina CORMIER, Nadia EL HAJJAJI, Jean-Yves CAUSER, Loïc MINERY, Joseph SIMEONI, Philippe WOLFF)

Le vœu est rejeté à la majorité des suffrages exprimés.

## QUESTIONS DIVERSES

Le Président



Fabian JORDAN

**Les personnes intéressées peuvent consulter le recueil dans lequel figure l'ensemble des délibérations au Secrétariat des assemblées, 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse, entrée A, bureau n° 231-2<sup>ème</sup> étage.**